

Direction de l'Unbanisme et de l'Aménagement du territoire Affaire suivie par Manie-hélène LEROUX Mail : mane-helene lerouziff ville-querande li

Page:1/5

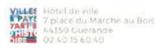
ORGANISATION ENQUETE PUBLIQUE

Déclassement emprise communale rue du Locangesecteur de Brézéan

du 21 octobre au 05 novembre 2025 inclus

Affichage sur site de l'avis d'enquête publique le vendredi 03 octobre 2025



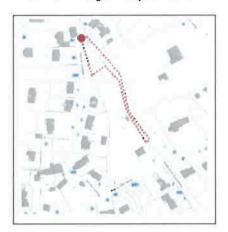


www.ville.guerande.fr



Page 2/5

1- Rue du Locange - Emprise Nord



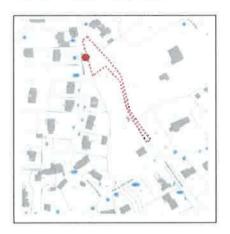






Page 315

2- Rue du Locange - Emprise Est



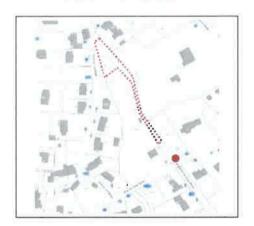






Page 4:5

3- 4c rue du Clos Bertin







Jacques CADRO
Sommissaire enquietres
un département de la Loire Atlantique



Page:5/5

4- Vitrine de l'hôtel de Ville - 7 place du Marché aux Bois









6.5 - Information sur le site internet de la ville



Déclassement emprise communale : rue du Locange – Secteur de Brézéan

Par délibération du conseil municipal du 11 juin 2025, la Ville de Guérande a approuvé la mise en œuvre de la procédure de déclassement d'une emprise communale sur le secteur de Brézéan. Par consequent, le public est informé qu'en exécution de l'arrête n° A-2025-18 du 1er octobre 2025, une enquête publique aura lieu du 21 octobre au 05 novembre 2025 inclus.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie

- → Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sauf le mardi 14h30
- → Le samedi de 09h00 à 12h00.

M. Jacques CADRO, retraité de la Gendarmerie Nationale, exercera les fonctions de commissaire enquêteur et assurera des permanences dans les locaux de la mairie de Guérande

- → Le mardi 21 octobre 2025 de 08h30 à 12h00
- → Le mercredi 05 novembre de 13h30 à 17h00

Les observations pourront être formulées

- sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet,
- par courrier adressé à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Guérande, 7 Place du Marché au Bois 44350 Guérande.
- adressées par voie électronique à l'adresse courriel suivante : enquetepubliquebrezean@ville-guerande.fr

Le rapport et les conclusions motivees du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de Guérande durant une année. A l'issue de la réception du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le conseil municipal se prononcera au vu desdites conclusions et des observations formulées par le public